

Compte rendu CTL du 3 juin 2014

Ont participé en qualité de représentants FO DGFIP 54 :

Jean-Louis SZATMARI et Alexis TSCHENS.

Martine BERNARDINI et Ghislaine CLEMENT étaient présentes en qualité d'Experts FO.

Présentation de l'application CHORUS-Frais de déplacement

Une nouvelle application CHORUS-Frais de déplacement va remplacer AGORA frais de déplacement à compter de mi-juin.

Celle-ci est censée simplifier la demande et accélérer les délais de remboursement.

Tous les agents vont avoir une e-formation alors que les agents itinérants bénéficieront d'une formation présentielle.

L'accès à l'application se fera par le portail applicatif, dans la rubrique «Mes applications».

Le référent pour les frais de déplacement est le responsable de la formation professionnelle.

FO DGFIP 54 vous rappelle que dorénavant, les frais de déplacement se calculent à partir de votre résidence familiale (sauf si vous passez au bureau avant de vous rendre en mission).

Sur le papier, on nous annonce quelques avancées... mais l'essentiel manque : la revalorisation des taux de remboursement, inchangés depuis des années !

Vos représentants **FO DGFIP 54** resteront vigilants. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés pour vos frais de déplacements.

Présentation de la mission communication

Le plan de communication 2014 nous est présenté. Il se décompose en 2 parties : interne et externe.

Pour la communication interne, la direction dispose d'Ulysse 54, de Nausicaa, du journal 2MI, d'articles dans la presse régionale...

Pour la communication externe, la direction communique à l'aide d'affiches, d'imprimés, d'articles de presses, de diffusion de supports à destination des partenaires...

Le plan complet est visible sur le site Ulysse 54.

Présentation du rapport annuel d'activité 2013

Des chiffres, des chiffres (parfois faux !), et encore des chiffres.

Ce rapport retrace l'évolution des principales données sur le fonctionnement des services et sera présenté au préfet.

On peut par exemple noter que les services de la DDFiP 54 ont reçu 395 000 déclarations de revenus en 2013, dont 132 000 souscrites par internet. 55 % des contribuables du département sont imposables à l'impôt sur le revenu; ou encore que le département est composé de 594 communes gérées par les services de la DDFiP qui couvrent 2492 comptes de gestion.

On retiendra également que la DDFiP 54 est composée de 223 cadres A, 418 cadres B et 342 cadres C.

Modification des horaires variables au Pôle Contrôle Expertise

Après consultation, les agents des deux PCE souhaitent que la plage des horaires de travail soit la suivante : de 7H30 à 19H00.

Vos représentants **FO DGFIP** ont voté POUR.

Modification des horaires variables au CDIF

Suite à la consultation des agents du centre des impôts fonciers de Nancy, il est demandé de modifier la plage des horaires de travail comme suit : de 7H15 à 18H45.

Vos représentants **FO DGFIP** ont voté POUR.

Questions diverses

La prime d'accueil :

On devrait plutôt l'appeler «prime de la zizanie» car l'interprétation que l'administration en fait est confuse. Au final, peu de monde peut en bénéficier.

La direction n'étant sûr de rien, elle va procéder à une première vague de paiement en juin. Pour les cas posant un problème (caissiers, accueil spécialisé, accueil non permanent...), l'attache de Bercy a été demandée et les agents verront (ou pas) le versement de la prime sur la paie de juillet.

Pour plus de renseignements sur cette prime, n'hésitez pas à contacter vos représentants **FO DGFIP 54**

Prime de campagne

La direction nous rappelle que cette prime est supprimée à compter de cette année.

Prime d'intéressement

Elle sera mise en paiement probablement sur la paie du mois d'août.

Les ZUS

Le premier dossier est traité. Les autres vont suivre, mais à quel rythme ???

Seuil de 300 € en numéraire

Un audit est toujours en cours et devrait être rendu cet été. A suivre...

Trésorerie de Neuves Maisons

Notre directeur a rencontré le maire de la ville et un accord a été trouvé. Une cloison au premier étage va permettre à la municipalité de disposer d'un nouveau local à louer. En contrepartie, le loyer demandé à la DDFiP sera diminué. Les travaux seront pris en charge par la commune et par la DDFiP.

Fiches de paie sous enveloppes

A la demande de certains d'entre vous, **FO DGFIP 54** a une nouvelle fois demandé à la direction d'envoyer les bulletins de paie sous enveloppe. Il nous a été répondu que cela n'était pas possible car trop onéreux !

De plus, des bulletins de paie dématérialisés sont à l'étude dans SIRHIUS et devraient voir le jour prochainement.

Fermetures des postes de Nomeny et Longuyon, transfert du recouvrement de l'impôt d'Einville vers Lunéville...

La direction, qui souhaite une application au 1er janvier 2015, attend toujours le feu vert de Bercy.

Saisie des déclarations de revenus par des stagiaires

Vos représentants FO DGFIP 54 ont encore demandé à la direction de rappeler aux chefs de services les modalités d'emplois des stagiaires. Il est inacceptable que des étudiants aient accès à des données confidentielles alors que les agents sont soumis à des règles très strictes de déontologie (exemple : vous n'avez pas le droit de regarder votre propre situation fiscale dans ADONIS)

Dates prévisionnelles des prochaines CAPL :

Mutations A : le 7 juillet
Mutations B : le 10 juillet
Mutations C : le 4 juillet

Entretien professionnel - Recours A : le 27 juin
Entretien professionnel - Recours B : le 24 juin matin
Entretien professionnel - Recours C : le 24 juin après midi

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE